

Le problème de l'aménagement matériel des Ecoles

Nous recevons de M. l'Ingénieur Directeur des Services Techniques de Villeurbanne, la lettre suivante :

Un hasard m'a mis dans les mains les numéros 1 et 2 de cette année de « L'Éducateur ».

Je suis absolument ignorant des questions de pédagogie. Je ne puis donc pas savoir si les méthodes que vous préconisez ont ou n'ont pas la valeur que vous leur attribuez et si effectivement elles sont appliquées dans 20.000 écoles de France.

Je constate simplement qu'il n'existe presque aucune liaison régulière entre ceux qui sont chargés de construire et d'entretenir les écoles et ceux qui les utilisent, c'est-à-dire entre les Maires et leurs services d'une part et le corps enseignant de l'autre. Je dis « presque aucune » parce que, évidemment, il y a bien des contacts entre l'Inspecteur Primaire et l'Inspecteur d'Académie et les Municipalités, mais ces contacts sont rares et se placent presque toujours sur le terrain des règlements officiels. Il y a bien aussi les interventions des directeurs ou des instituteurs d'école auprès de la Municipalité. Mais on a l'impression que trop souvent leur objet (quand il sort des demandes courantes de réparation ou d'amélioration) n'est que l'effet de conceptions individuelles qui risquent de n'être pas suivies par le successeur éventuel.

On ne peut donc pas considérer tous ces contacts comme suffisants pour assurer l'harmonie nécessaire entre l'aménagement des écoles et les besoins de la pédagogie.

Il existe bien des règlements que les Maires et leurs architectes n'ont qu'à suivre. Mais, et c'est justement là l'un des objets de cette lettre, ces règlements ne semblent pas s'accorder (ce qui n'aurait rien d'étonnant) avec vos conceptions, ou plutôt l'adoption de vos conceptions semblerait devoir entraîner d'importantes modifications de ces règlements. Pensez-vous, au contraire, que je me trompe et qu'elles peuvent s'accommoder de ceux-ci ?

L'on va, sans doute, dans les régions dévastées, reconstruire de nombreuses écoles. Je n'ai pas entendu dire que les règlements aient été modifiés.

Dans tous les cas, il me paraîtrait utile que les Maires et leurs techniciens puissent être tenus au courant de l'évolution des conceptions pédagogiques, en tant qu'elles se répercutent sur l'aménagement des locaux dont ils ont la charge. Il pourrait être également utile par la même occasion que les milieux pédagogiques se ren-

dent compte des possibilités pratiques des administrations chargées d'édifier et d'entretenir les locaux scolaires, notamment des difficultés techniques ou financières auxquelles ces administrations peuvent se heurter.

Il suffirait sans doute d'organiser dans chaque commune une réunion annuelle qui rassemblerait le Maire et ses chefs de service intéressés avec les Directeurs d'Écoles et l'Inspecteur Primaire.

Quoi qu'il en soit de cette idée, je serais personnellement très désireux de connaître les répercussions que vos conceptions pédagogiques pourraient avoir sur l'aménagement et l'utilisation des locaux scolaires. Vous avez sans nul doute examiné ce côté de la question. Vous serait-il possible de me faire part du résultat de ces études ?

**

Le problème est posé avec une suffisante précision par l'Ingénieur dont nous venons de citer la lettre.

Il est un fait aujourd'hui indéniable : les techniques modernes sont en train de modifier les conditions du travail et de la vie scolaire. Lentement mais sûrement, le texte libre, le travail d'équipes, l'activité complexe, l'Imprimerie à l'École, les Fichiers scolaires, le Cinéma, la Radio, les Disques, les collections remplacent les leçons formelles et les devoirs. Et cela suppose un autre agencement des locaux, une conception différente du mobilier et de l'éclairage, un aménagement nouveau des ateliers de travail.

Bien sûr, en attendant cet aménagement, nous nous accommodons comme nous pouvons de ce qui existe, comme le menuisier qui vient d'acheter une raboteuse à moteur s'accommode tant bien que mal de la boutique ancestrale. Mais il se rendra bien vite compte qu'il manque de place, ou d'éclairage, et que sa machine ne rend pas ce qu'elle devrait rendre. Dès qu'il le pourra, il agrandira son atelier, à moins qu'il en installe un ailleurs, prévu pour le travail moderne dont il a compris la nécessité.

Mais pour un cas comme celui-ci, où l'artisan a pu s'accommoder du local et de l'installation existants, combien d'autres où le problème brutal est celui-ci : « J'achèterais bien une raboteuse à moteur, mais comment l'installer dans mon atelier, et comment y travailler avec fruit ?

Ce sont ces mêmes problèmes qui se posent à nous, et que nous avons l'intention de poser aux architectes, aux ingénieurs et aux constructeurs au cours d'une vaste enquête dont nous donnerons les éléments dans le prochain N°.

Nous indiquerons avec précision les besoins nouveaux de notre école moderne, le matériel et les techniques dont il faut pré-

voir l'installation à l'École dans un avenir plus ou moins rapproché. Et nous demanderons qu'on nous fasse des propositions de réalisations que nous publierons.

Nous aurons à prévoir :

- a) L'aménagement des écoles et des locaux actuellement existants :
 - à la ville,
 - à la campagne.
- b) La construction et l'aménagement de locaux nouveaux, surtout dans les régions dévastées.

Nous dirons nos besoins et nous demanderons aux corporations et aux individus intéressés à la reconstruction et à l'aménagement scolaires de la France de nous présenter des plans pratiques et immédiatement réalisables, que nous pourrions soumettre aux pouvoirs publics.

Il est extraordinaire qu'on n'ait pas compris plus tôt qu'une conjonction constructeurs et usagers était nécessaire. C'est cette conjonction que nous allons réaliser au sein de notre Institut.

D'ores et déjà je demande à tous les camarades qui ont des idées précises à ce sujet ou qui sont en rapport avec des architectes ou des constructeurs compréhensifs, de nous écrire pour étude commune de l'aménagement de nos locaux et de notre matériel.

C. F.